

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 64 (1948-1950)
Heft: 273

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1948 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Extrait des Procès-verbaux des séances de la Société vaudoise des Sciences Naturelles

Séance du 20 octobre 1948, à 17 h.

Salle Tissot.

Présidence : M. A. Bersier, président.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juillet est adopté.

Décès. — Notre Société vient de perdre deux membres fidèles et actifs en la personne de MM. *Auguste Barbey*, expert-forestier, admis en 1913 et qui exerça la présidence en 1926, mort le 27 août; et *Ernest Wilczek*, professeur honoraire de l'Université de Lausanne, entré en 1892, président en 1912, nommé membre émérite en 1928, mort le 30 septembre.

Candidature. — M. *Jean de Siebenthal*, professeur de mathématiques à Lausanne, présenté par MM. Ch. Blanc et R. Mercier.

Distinctions. — M. *Georges Vincent* a été nommé professeur extraordinaire de mathématiques générales et calcul différentiel à la Faculté des Sciences, en remplacement de M. Eckmann. Cette même Faculté a nommé privat-docents deux autres de nos membres : MM. *Paul Bovey*, pour l'entomologie, et *Pierre Javet*, pour l'astrophysique. M. *Maurice Lugeon* s'est vu décerner deux nouveaux doctorats honoris causa par les Universités de Lyon et Toulouse.

Don à la Bibliothèque. — De M. EMMANUEL DE MARGERIE, membre d'honneur : le Tome IV de « Critique et Géologie. Le Jura », 1948.

Conférence.

Martin Juon. — *Etude des variations par excès du système pileux de l'homme* (avec projections).

Séance du 3 novembre 1948, à 20 h. 30.

Salle Tissot.

Présidence : M. A. Bersier, président.

Le procès-verbal de la séance du 20 octobre est adopté.

Admission. — M. *Jean de Siebenthal*, présenté à la dernière séance.

Dons à la bibliothèque. — Du professeur JEAN-LOUIS NICOD : « Le cancer expérimental », 1948. De M. LOUIS-M. SANDOZ : « Hygiène alimentaire moderne », précis d'alimentation, 1946; et « La route de la vie. A la recherche d'un équilibre biologique », 1948. De l'Observatoire physico-météorologique de Davos : « Théorie et pratique du pyranomètre sphérique de Bellani », par FRITZ PROHASKA et HUGO WIERZEJEWSKI, extrait des *Annales de Géophysique*, 1947.

Communication scientifique.

Paul-E. Pilet. — *A propos du géotropisme des étamines. Observations et interprétations chez Hosta caerulea TRATT (avec projections).* (Voir ce Bulletin, p. 185).

M. Maillefer et Mlle Meylan posent quelques questions relatives à l'auxine et au mode d'action de la pesanteur.

Questions et Réponses.

Arthur Maillefer. — *Origine des variétés végétales à feuillage rouge.*

M. **R. Matthey** étant empêché de traiter la seconde question à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 17 novembre 1948, à 16 h. 15.

Salle Tissot.

Présidence : M. A. Bersier, président.

Le procès-verbal de la séance du 3 novembre est adopté.

Décès. — M. *Théodore Biéler*, chimiste, entré dans la Société en 1894, mort le 8 novembre 1948.

Distinctions. — M. le professeur *P.-L. Mercanton* a été nommé président d'honneur de la Commission internationale de la neige et de la glace, une des plus importantes de l'Association internationale d'Hydrologie. En outre, son nom a été donné à l'un des sommets principaux du Beerenberg, dans l'île Jan Mayen, en souvenir de la première ascension de cette cime que fit M. Mercanton en 1912. M. *Jean Lugeon*, directeur de la Station centrale suisse de Météorologie, vient d'être nommé professeur à l'Ecole polytechnique fédérale.

Communications scientifiques.

Marie.-M. Kraft. — *Des racines aériennes de quelques Orchidées (avec projections).* (Voir ce Bulletin, p. 201).

Robert Mercier. — *Contribution à l'étude des ultrasons* (suite à sa communication du 30 juin dernier). (Voir ce Bulletin, p. 169).

Questions et Réponses.

André Girardet. — *Constitution et propriétés physico-chimiques de l'huile de ricin.*

M. Faes donne quelques indications sur la culture du ricin dans notre pays.

Robert Matthey. — *Cause de la motilité des spermatozoïdes.*

Séance du 1er décembre 1948, à 20 h. 30.

Auditoire Spengler, Institut d'Anatomie pathologique.

Cette séance est consacrée à une conférence organisée sous le patronage de l'Université, de la Société vaudoise de Médecine, du Groupement d'Etudes biologiques et de notre Société.

M. le professeur **Gautheret**, directeur du Laboratoire de biologie végétale de la Sorbonne, parle de *La culture des tissus végétaux et son application à l'étude du cancer végétal* (avec projections et présentation de cultures).

Assemblée générale du 15 décembre 1948, à 16 h.

Les procès-verbaux des séances du 17 novembre et du 1er décembre sont adoptés.

Admissions. — M. *Jean-David Buffat*, médecin à Lausanne, présenté par MM. *Landau* et *Bersier*, et M. *André Courvoisier*, professeur à Sainte-Croix, présenté par MM. *Baudin* et *Muhlethaler*, sont reçus membres séance tenante.

Dons à la bibliothèque. — De M. *Werner Wurgler*, divers tirés à part sur des questions de physiologie végétale.

Ordre du jour statutaire.

1. M. *Bersier* présente le

Rapport du Comité pour l'année 1948.

S'il n'y a pas cette année d'événement de première importance à signaler dans l'activité de notre Société, l'an qui vient nous en apportera un. C'est à Lausanne que se déroulera l'été prochain la session annuelle de la Société Helvétique des Sciences Naturelles. Le désir en avait été exprimé il y a un an ici-même. L'invitation que nous avons adressée à la grande association scientifique suisse, à la suite d'une décision prise en notre assemblée générale de mars, a été acceptée. C'est dire que la grande tâche d'organiser cette réunion revient à notre Société et surtout au prochain comité annuel de l'Helvétique, formé sur place, dont notre ancien président, M. le professeur F. Cosandey, recteur de l'Université, a bien voulu accepter la présidence.

Membres : Nous avons pris connaissance avec tristesse, en cours d'année, des décès des six membres suivants :

M. Ernest Wilczek, ancien président, membre émérite, reçu en 1892	
M. Auguste Barbey, ancien président	reçu en 1913
M. François Machon, ancien président	reçu en 1893
M. Théodore Biéler	reçu en 1894
M. André Delebecque	reçu en 1887
M. Marcel Grognuz	reçu en 1915

Il a été pris note avec regrets de neuf démissions :

Mlle Claude Brunschwig	MM. Hubert Mercier
MM. Beno Eckmann	Aurèle Mingard
Aloïs Francey	Arthur Piaget
Ernest Jaccard	Aloys Roussy
Emile Mantz	

Nous avons eu le plaisir de voir ces pertes partiellement compensées par onze admissions :

MM. Jean-David Buffat	MM. Georges Genton	Léo-Alfred Schwander
Philippe Bujard	Marcel Michon	Jean de Siebenthal
André Courvoisier	Maurice Monnier	Mlle Lucy Virieux
Pierre Cruchet		Marc Vuagnat

Ces modifications, jointes à une révision de nos registres, nous amènent pour fin 1948 à l'effectif suivant :

15 membres d'honneur	}	total : 389 membres
9 membres émérites		
365 membres actifs		

Ce chiffre montre une légère diminution. En remerciant ceux qui sont venus se joindre à nous et ceux qui les ont incités à le faire, nous souhaitons que chacun fasse, dans son cercle, un effort de recrutement.

Séances : Les seize séances prévues, dont trois assemblées générales, ont eu lieu. Les communications scientifiques présentées, au nombre de vingt-sept, se répartissent comme suit :

Géologie, minéralogie, pétrographie	7	Zoologie, entomologie, biologie animale	3
Botanique, biologie végétale	6	Géophysique	2
Biologie humaine ou médicale	4	Météorologie	2
Physique	3		

Sous la rubrique « Questions et Réponses » nous avons introduit dans les séances un service de renseignements scientifiques entre nos membres. Le secrétariat reçoit les questions écrites et signées et les transmet sous l'anonymat à ceux qui peuvent y répondre. De la sorte dix-neuf réponses ont pu être exposées oralement, pour le profit non seulement des questionneurs mais de tous les auditeurs qui n'ont pas boudé cette nouvelle formule. Nous ne saurions avoir réponse à tout; une ou deux questions sont donc restées en suspens. L'amabilité et le dévouement des questionnés — ils appartiennent essentiellement, il est à peine besoin de le dire, aux cadres de la Faculté des Sciences — fut une révélation pour le président qui craignait d'être importun. Aussi adresse-t-il ici, au nom de la Société, des remerciements à ceux qui, questionnant et surtout répondant, ont permis la réussite de cet encourageant essai.

Nous avons entendu en outre des conférences de M. J. de Beaumont : « La notion d'espèce et la systématique », et de M. M. Deschiens : « L'essor des matières plastiques ». La conférence académique de M. E. Guyénot : « Les jumeaux et l'hérédité pathologique humaine », à l'organisation de laquelle nous avons participé, battit le record de l'affluence. Avec quelques autres sociétés, nous avons patronné la conférence de M. Gautheret : « La culture des tissus végétaux et son application à l'étude du cancer végétal », et la belle séance de projection des films en couleur de M. E. Schocher sur l'histoire naturelle de l'Engadine qui, dans l'aula de l'Université archi-pleine, obtint grand succès. L'organisateur de cette dernière, M. Ch. Chessex, président de la Commission vaudoise pour la protection de la nature,

et M. le professeur R. Matthey se dépensèrent sans compter pour commenter ces belles images non seulement à la séance du soir, mais aussi à celles qui furent offertes aux écoles pendant la journée.

Malgré l'été extraordinairement pluvieux, ce fut par un jour serein, le dimanche 6 juin, que se déroula notre excursion annuelle, faite cette fois avec la Société vaudoise d'Entomologie. Les soixante participants firent à pied la descente de la vallée de l'Hongrin, pittoresque et mal connue, de La Lécherette à Montbovon. Le retour en car par Gruyères et la Corniche se fit par une splendide soirée.

Peu de monde, par contre, à notre assemblée générale d'été, l'après-midi du samedi 3 juillet, où le beau temps nous favorisait encore. La promenade à la Buritaz et à Chardonnet fut charmante, mais l'expérience d'une date qui se révéla trop tardive (proximité des vacances et des examens) n'est pas à renouveler.

On le voit, la matière n'a pas manqué à nos séances et rencontres. Disons même que le point de saturation fut atteint, nous obligeant à remettre quelques exposés à l'année prochaine, et félicitons-nous de cette abondance, signe de vitalité. Une seule visite a été faite, celle de l'Institut d'Hygiène et Parasitologie, sous la direction de M. le professeur P. Hauduroy. La richesse de nos programmes nous a retenu d'en organiser d'autres.

Finances : Réservons à notre situation financière la note mineure de ce rapport. Quoique parcimonieuses, nos dépenses suivent fatigusement l'élévation générale du coût de la vie, pendant que nos rentrées restent stationnaires. Un déséquilibre apparaît donc dans nos comptes. Il est essentiellement le fait du renchérissement considérable des publications. Elles furent toujours, et c'est normal, notre poste le plus chargé. Notre position deviendrait plus mauvaise si nous avions davantage à publier des nombreuses communications présentées et si la participation financière des auteurs n'était toujours plus forte. Or, il serait normal que nos membres, sous réserve des dispositions réglementaires, puissent publier davantage sans excès de soucis matériels. D'autre part, il est indispensable que les modestes traitements que nous servons soient revus comme ils le sont partout.

Il va donc falloir faire face à des dépenses accrues. Le comité, considérant comme inopportune une hausse des cotisations, a décidé de chercher un appui financier auprès de l'industrie vaudoise. Que ceux qui, parmi nous, peuvent collaborer à ces démarches veuillent bien nous apporter, non seulement des conseils, mais une aide efficace. Récemment aussi nous avons demandé à l'Etat de bien vouloir augmenter la redevance qu'il nous verse depuis 1900 en contre-valeur de la cession de notre bibliothèque, et nous espérons, de ce côté, une décision prochaine et favorable.

Publications : Ont paru cette année les *Bulletins* N°s 270, 271 et 272, et le *Mémoire* N° 58, soit un total de 458 pages et quelques clichés hors-texte. Remercions notre dévoué éditeur, Mlle S. Meylan, qui a veillé à la plus stricte économie dans ce domaine.

Presse : Mme Lang-Porchet qui, pendant dix années, a rédigé avec un art achevé les analyses de nos séances pour la *Gazette de Lausanne*, a dû se consacrer entièrement à de plus absorbantes occupations et abandonner cette activité, non sans regrets. Malgré les nôtres, plus vifs encore, nous lui exprimons la reconnaissance de notre Société pour sa longue fidélité à une tâche dans laquelle il est difficile de la remplacer. M. P.-E. Pilet a bien voulu se charger cette année des comptes rendus pour la *Nouvelle Revue*. La *Feuille d'Avis* publie aimablement nos programmes en bonne place; nous y sommes sensibles.

Commission vaudoise pour la protection de la nature : Sans empêter sur le rapport qui va suivre, disons que, selon le vœu de quelques-uns de ses anciens membres, cette commission a été réorganisée. Cinq commissaires élus en décembre dernier ont été chargés, sous la présidence de M. Ch. Chessex, d'élaborer un nouveau règlement et de préciser les liens, jusqu'ici mal définis, entre nos deux organismes. En mars, ses propositions ont été admises et son effectif complété à sept commissaires. Notre rôle administratif est limité à la nomination de cette commission. Mais il faut qu'elle trouve chez tous nos membres un intérêt sympathique pour ses travaux qui sont ardus, délicats souvent, et de plus en plus nécessaires.

Bibliothèque : Nos échanges de publications se sont encore accrus et portent actuellement sur 515 périodiques. De nouvelles offres émanant de sociétés étrangères nous sont fréquemment faites dans ce sens. Faute de moyens nous ne pouvons les accepter toutes. Mais il est encourageant que nos périodiques soient recherchés.

Comité : Il a tenu sept séances dans l'esprit le plus amical. Parmi les nombreux problèmes examinés, ceux d'ordre financier tinrent bonne place. M. Th. Posternak nous fit part de sa démission pour un séjour d'étude aux Etats-Unis; les relations trop courtes que nous avons eues avec cet excellent collègue nous font souhaiter le voir reprendre sa place à la prochaine occasion. L'assemblée générale de mars l'a remplacé par M. P. Villaret.

* * *

Au terme de cette revue annuelle le président exprime sa reconnaissance personnelle à ceux qui ont pris part aux responsabilités, aux membres du comité, à l'éditeur du *Bulletin*, à notre dévouée secrétaire Mlle Bouët.

En le plaçant pendant deux années de présidence au centre de la vie de notre Société, vous lui avez permis d'y découvrir à son tour, un peu cachés peut-être sous des règlements très judicieux et une tradition qui ne demande qu'à s'assouplir, un élan, une bonne volonté, un désir de groupement profonds et sincères. Et c'est, tout cela, un bon gage sur l'avenir.

A. BERSIER.

2. M. *Secrétan* donne lecture du

Rapport de la Commission de gestion pour 1948.

Ayant suivi de près l'activité de notre comité au cours de l'année qui s'achève, nous tenons à souligner, en particulier, le succès de deux initiatives.

L'échange de renseignements scientifiques, par questions adressées au président, auxquelles il a été répondu au cours des séances, a été très animé.

D'autre part, la réorganisation de la Commission vaudoise pour la Protection de la Nature a déjà porté ses fruits.

Il nous paraît toutefois que le recrutement de nouveaux membres pourrait être intensifié. N'y aurait-il pas lieu, par exemple, d'adresser les convocations à nos séances aux représentants de certaines professions : médecins, pharmaciens, maîtres de sciences de Lausanne et du canton, maîtres de primaire supérieure ?

Enfin, la Commission propose à l'assemblée d'examiner l'opportunité de la création de « membres corporatifs ». Pourraient être rangées sous cette rubrique, les sociétés industrielles ou commerciales dont l'activité touche de près ou de loin à la recherche scientifique.

Persuadée que le comité saurait, le cas échéant, faire de cette suggestion une réalité, la Commission de gestion lui exprime sa confiance, sa satisfaction et sa gratitude.

La Commission de gestion :

C. SECRÉTAN, R. MERCIER, R. MATTHEY.

3. *Nomination du Comité pour 1949.* — M. Arnold Bersier arrive au terme de son mandat, dont deux années de présidence; il est remplacé au Comité par M. Henri-A. Guénin et à la présidence par M. Arthur Plumez. Le Comité pour 1949 sera ainsi formé : MM. A. Plumez, président; H.-A. Guénin, vice-président; Ch. Blanc, Ch. Muhlethaler et P. Villaret.

4. *Nomination d'un membre de la Commission de gestion.* — M. Cl. Secrétan, sortant, est remplacé par M. A. Bersier aux côtés de MM. R. Mercier et R. Matthey.

Nomination d'un vérificateur des comptes. — La Commission est composée de MM. P. Javet, J. Regamey et L. Fauconnet, ce dernier remplaçant M. J. de Beaumont.

5. *Budget pour 1949.* — Le projet présenté par M. Ch. Blanc, trésorier, est l'objet d'une discussion nourrie. Se ralliant aux suggestions de MM. Oulianoff et Porchet, l'assemblée adopte le budget suivant :

<i>RECETTES</i>	<i>DEPENSES</i>
Intérêts	2700.—
Redevance de l'Etat . . .	2000.—
Cotisations	3200.—
Finances d'entrée	50.—
Recettes diverses	20.—
<i>Déficit</i>	<u>1030.—</u>
	<u>9000.—</u>
	<u>9000.—</u>

6. *Cotisations.* — Le montant actuel est maintenu pour les trois catégories de cotisations : 12, 8 et 6 francs; pour la finance d'entrée : 5 francs et pour le versement de membre à vie : 150 francs.

7. *Horaire des séances.* — Pas de modification non plus à la répartition des seize séances prévues.

8. M. *Charles Chesseix*, président, présente le

Rapport sur l'activité de la Commission vaudoise pour la protection de la nature en 1948.

Dès qu'elle fut définitivement constituée, la Commission vaudoise pour la protection de la nature s'employa activement à organiser ses délégations régionales. Cinquante-trois personnes furent sollicitées, dont quarante-cinq acceptèrent de nous représenter dans la région qu'elles habitent. Un certain nombre de localités ne sont pas encore pourvues de délégations, mais nous avons bon espoir de parvenir à compléter ces dernières de façon à obtenir un réseau de délégués et d'informateurs s'étendant sur tout le territoire du canton. Notre délégation lausannoise se compose de huit membres, qui y figurent soit à titre de spécialistes d'une discipline donnée, soit comme représentants d'une association poursuivant un but de protection ou de la presse.

Certains de nos délégués ont déjà fait preuve d'une louable activité et ont permis à la Commission d'entreprendre diverses actions susceptibles de donner d'intéressants résultats. La Commission a décidé d'organiser en 1949 une réunion de ses délégués.

La Commission a été représentée à la Conférence des Commissions cantonales, tenue à Berne en mars, par son président; aucun subside n'a été demandé, vu qu'aucun projet ne se trouvait à point à ce moment.

M. de Beaumont nous a représentés à la Commission consultative de Chasse, tenue en juillet, et a appuyé le projet d'interdiction de la chasse à la marmotte.

Le président, au nom de la Commission, a fourni à la presse locale quelques articles s'élevant contre la destruction de la loutre et du héron cendré (ce dernier en collaboration avec le service de presse de *Nos Oiseaux*, qui en a assuré la diffusion).

La Commission a accepté de se faire représenter au sein d'un comité institué pour s'opposer à un projet de correction du cours de l'Orbe à la Vallée de Joux.

La question de la propagande n'a pas été sans retenir l'attention des membres de la Commission. Une séance, consacrée aux films de M. Schocher sur les Cigognes de Frick et la faune et la flore des Grisons, a été organisée à Lausanne au printemps, en commun avec la Société vaudoise des Sciences naturelles (Règlement C. V. P. N., art. 10) et la Société Romande pour l'Etude et la Protection des Oiseaux. Cette séance, qui fut également offerte par trois fois aux élèves de différentes écoles de la ville, a obtenu un vif succès; elle sera reprise en janvier prochain dans diverses localités du canton. Nous remercions tout particulièrement M. le professeur Matthey de l'aide précieuse qu'il nous a apportée en l'occurrence.

Désireuse d'intensifier son action de propagande, la Commission a décidé d'offrir une série de conférences aux membres de la section Diablerets du Clup Alpin Suisse. Une première causerie, consacrée aux oiseaux des Alpes, a été donnée en juillet; elle a été répétée à Vevey et le sera ultérieurement à Montreux. D'autres sujets sont actuellement à l'étude.

En ce qui concerne plus particulièrement l'activité de la Commission dans le domaine de la protection proprement dite, divers objets ont été mis en chantier; aucun d'entre eux n'a encore reçu de solution définitive mais ils sont pour la plupart en bonne voie d'exécution.

Nous ne ferons que mentionner en passant l'affaire du Bois Martine, à Buchillon, de célèbre mémoire; nous nous sommes trouvés, dans ce cas, en face d'un puissant mur d'argent qu'aucun effort n'aurait réussi à ébranler. Et, malgré toute notre sympathie pour la municipalité de Buchillon et la juste cause qu'elle défendait, nous nous sommes vus contraints d'abandonner la partie.

Un projet de création d'une réserve au lieu dit le Fort, rière Noville, présenté à la Commission par la municipalité de la Tour-de-Peilz, n'a malheureusement pas pu aboutir, vu certaines divergences de vue sur des points essentiels et le refus des proposants d'accepter les conditions de la Commission. La Commission a repris l'étude du projet de réfection du mur de retenue du lac d'Aï; ce projet, présenté par M. Ernest Reymond, garde-champêtre à Leysin, délégué de la Commission, avait déjà fait l'objet de quelques discussions au sein de l'ancienne Commission.

Il s'agirait de sauver de la disparition qui le menace le charmant petit lac d'Aï, situé au pied de la Tour du même nom. Bien qu'une telle intervention ne constitue pas à proprement parler un acte de protection de la nature, la Commission a estimé, après s'être rendue sur place et avoir consciencieusement étudié la situation, qu'il y aurait un intérêt évident à donner suite à ce projet. En effet, en contribuant à sauvegarder le caractère et le cachet d'un site remarquable et digne d'être préservé, elle obtiendrait la possibilité de créer là une réserve d'une indiscutable utilité.

Une expertise, faite sur place par M. le professeur Gagnebin, que nous tenons à remercier ici, a permis d'établir avec précision la nature et l'étendue des travaux à effectuer. La Commission demandera à la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature de lui accorder le crédit nécessaire à l'accomplissement de ces travaux. En échange de ce service, il sera demandé à la commune de Leysin de se lier avec la Ligue Suisse par une convention, aux termes de laquelle la municipalité s'engagera: à maintenir le site dans son état actuel; à maintenir les chalets existants; à interdire l'abattage des arbres; à recouvrir de tavaillons, au fur et à mesure des besoins, les chalets actuellement recouverts de tôle; et à assurer la protection totale de la flore dans tout le secteur d'Aï et de Mayen.

La région ainsi préservée, et qui comprend un certain périmètre

autour des chalets et du lac d'Aï, deviendra une réserve scolaire à but essentiellement pédagogique. Le fait que ce lieu est facilement accessible et qu'il est régulièrement visité par de nombreuses écoles semble le désigner tout particulièrement pour une telle destination. La richesse de sa faune — et tout particulièrement de sa faune ornithologique — et de sa flore, de même que la présence du jardin alpin créé là par M. Reymond, nous paraissent être un sûr garant que la future réserve deviendra un centre d'intérêt et rendra de réels services à la cause de la protection de la nature, de la faune et de la flore.

Ajoutons que, grâce à une énergique intervention de M. Reymond auprès de la Direction des Téléphones, nous avons obtenu de celle-ci une importante modification de la ligne téléphonique récemment installée au chalet de Mayen; alors que le tracé initial déparait la région de la façon la plus disgracieuse, sa réalisation actuelle comporte un minimum d'inconvénients. La Commission tient à souligner ici le zèle magnifique qui anime son délégué régional, M. Ernest Reymond, ainsi que l'esprit de parfaite compréhension qu'elle a rencontré auprès de la municipalité de Leysin, avec laquelle elle n'a cessé d'entretenir les meilleures relations.

La Commission a entendu un rapport de son délégué de Bex, M. Pierre Nicole, ingénieur, sur le plan d'aménagement de la commune, établi par la municipalité et ratifié par le Conseil communal. Le corps électoral ayant accepté, à une faible majorité, un référendum qui annulait ce plan d'aménagement, toute la question de la sauvegarde de la zone des Alpes de Bex (Solalex, Anzeindaz, Pont-de-Nant, etc.) se trouvait gravement compromise. Consciente de l'importance vitale de cette question et des conséquences désastreuses qui pourraient résulter de la décision populaire pour une région au charme unique et dangereusement menacée par les menées des agioteurs, la Commission a décidé de donner tout son appui à ceux qui luttent pour la sauvegarde des Alpes de Bex. Elle a adressé une lettre au Conseil d'Etat, le « priant respectueusement d'accorder à ce problème une attention particulière et d'empêcher par une mesure de sagesse que certains intérêts, éphémères autant qu'égoïstes, l'emportent sur l'intérêt permanent de tous ».

La Commission reste en étroit contact avec sa délégation de Bex et suit de près le développement de l'affaire.

Le professeur W. Lüdi, du Geobotanisches Forschungsinstitut Rübel, à Zurich, a adressé à la Commission, par l'entremise de M. le professeur Cosandey, un rapport sur les recherches et les études qu'il a entreprises sur un certain nombre de tourbières de notre canton; ce rapport insiste sur la nécessité de sauvegarder certaines tourbières présentant un intérêt particulier.

L'étude de la tourbière de Plan-Marais, à Chaulin, en-dessus de Montreux, a été confiée à M. le professeur Maillefer et sera menée à bien l'année prochaine. La Commission a visité quelques-unes des tourbières signalées dans le rapport Lüdi et situées à la Vallée

de Joux. Cette visite s'est effectuée en compagnie de M. le professeur Samuel Aubert, délégué de la Commission, et de M. Jacques Barbey, inspecteur forestier de la commune de Lausanne.

M. Barbey a bien voulu se charger d'intervenir auprès de la municipalité de Gimel, pour lui demander de prendre des mesures en vue de la protection de la station de *Saxifraga hirculus* située à la Sèche de Gimel, près des Amburnex. En outre, la Commission a pris contact avec la municipalité de Morges au sujet de la protection des tourbières du Carroz et de Praz-Rodet, situées dans la partie supérieure du cours de l'Orbe et propriété de la commune de Morges. Les démarches entreprises ont été facilitées par l'esprit compréhensif des propriétaires et sont sur le point d'aboutir.

Le chef du Service des Forêts, Chasse et Pêche a proposé au Conseiller d'Etat, chef du Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce de demander à la Commission d'étudier et de mettre au point un nouvel arrêté sur la protection de la flore. L'arrêté actuel, qui date de 1940, se trouve complété par de nombreux arrêtés ultérieurs, qu'il y aurait intérêt à grouper. M. le professeur Maillefer a présenté à la Commission un projet de nouvel arrêté, qui sera mis en discussion prochainement.

Depuis le début de son activité à la tête de la Commission Vaudoise pour la Protection de la Nature, la préoccupation principale du soussigné a été d'obtenir une amélioration des textes législatifs relatifs à la protection de la nature, des sites et des monuments naturels. Tous ses collègues sont d'accord pour constater qu'il est extrêmement difficile, dès qu'il s'agit de soustraire un site à l'entreprise des affairistes et des puissances d'argent, d'obtenir les résultats désirés, et ceci parce que notre législation actuelle est soit insuffisante, soit, plus souvent, trop peu explicite.

Les arrêtés promulgués dans d'autres cantons ont été mis à l'étude. En outre, la Commission a pris contact avec M. le député Brocard, syndic de Crans, auteur d'une motion développée devant le Grand Conseil dans sa session de printemps et qui tend à demander une amélioration de la législation en matière d'urbanisme et d'esthétique. La motion Brocard ayant été renvoyée au Conseil d'Etat pour étude et rapport, nous avons demandé une entrevue à M. le chef du Département des Travaux Publics, qui a bien voulu accepter de nous recevoir. A l'issue de cet entretien, où furent évoqués les problèmes qui nous préoccupent, M. le Conseiller d'Etat Maret nous a fait part de son intention de demander la création d'une commission extra-parlementaire ayant pour tâche de chercher les meilleures solutions à ces problèmes. Nous considérons cette décision comme un grand pas en avant et nous avons bon espoir que, si cette commission est effectivement nommée, il lui sera possible d'éclaircir une situation trop souvent confuse et de mettre entre nos mains les armes qui nous manquent encore pour défendre efficacement nos sites naturels contre les entreprises de l'affairisme. Le visage de notre canton a déjà subi bien des mutilations et nous estimons qu'il est

grand temps de mettre un terme à des bouleversements que ne justifient trop souvent que l'appétit de lucre des uns, l'ignorance et la sottise des autres. Il est certain que l'efficacité d'une Commission comme la nôtre serait absolument illusoire sans l'appui de textes législatifs clairs et précis, basés sur l'article 702 du Code Civil Suisse et nous permettant d'intervenir chaque fois que l'intérêt de la communauté est en jeu.

C'est dans cet esprit que notre Commission a l'intention de poursuivre la tâche commencée cette année.

Pour terminer, voici un aperçu des comptes de la Commission :

Rapport de caisse :

ACTIF :

Livret de dépôts B. C. V.	Fr. 696.20
Solde liquide, remis au soussigné par son prédécesseur,	
M. le professeur Bornand	» 75.20
Bénéfice réalisé sur soirée Schocher	» 23.15
Dons divers	» 6.20
Subside annuel de la Ligue Suisse	» 100.—
	<i>Total : Fr. 900.75</i>

PASSIF :

Subvention pour les bouquetins de Bretaye	Fr. 50.—
Cotisation Association pour la Défense et Protection des Eaux	» 5.—
Déplacements	» 44.80
Administration, circulaires	» 59.20
	<i>Total : Fr. 159.—</i>

Solde restant : Fr. 741.75

soit :

Livret de dépôts B. C. V.	Fr. 696.20
Liquide disponible	Fr. 45.55

Commission vaudoise pour la Protection de la Nature :

Le Président : CH. CHESSEX.

La Commission se compose de MM. CHARLES CHESSEX, dentiste, président; JACQUES DE BEAUMONT, conservateur du Musée zoologique cantonal; PIERRE BOVEN, procureur général; FLORIAN COSANDEY, professeur, recteur de l'Université de Lausanne; FRÉDÉRIC GRIVAZ, chef du service des Forêts, Chasse et Pêche; ARTHUR MAILLEFER, professeur à l'Université; JEAN-LOUIS NICOD, professeur à l'Université.

9. *Modification des Statuts.* — Le président présente ensuite la proposition du comité de modifier l'article 5 des Statuts pour permettre l'admission d'une nouvelle catégorie de membres, celle de *membres corporatifs*, et d'introduire un nouvel article 12 bis définissant ces membres et les formalités de leur admission.

Après discussion et vote, l'art. 5 est modifié et l'art. 12 bis est adopté comme suit :

ART. 5. — La Société se compose :

- a) de membres actifs
- b) de membres d'honneur
- c) de membres émérites
- d) de membres corporatifs.

ART. 12 bis (nouveau). — Toute personne morale peut devenir « membre corporatif » en payant une cotisation annuelle dont le montant minimum est fixé chaque année par l'assemblée générale. L'admission se fait dans la forme prévue par l'art. 7, et donne droit à une voix dans les assemblées.

Au sujet de cet article, il est précisé que les membres corporatifs ne sont pas à confondre avec les membres collectifs qu'admettent certaines sociétés, et que nous ne recevrons pas en qualité de membres corporatifs des associations dont les adhérents peuvent eux-mêmes devenir membres actifs de notre Société.

La cotisation des membres corporatifs est fixée à 20 francs pour 1949.

Le comité propose également de modifier l'article 8 des Statuts. L'assemblée adopte cet article sous la forme suivante :

ART. 8. — Toute démission doit, dans la règle, être donnée avant la fin de l'année comptable pour la suivante. Le refus de payer la cotisation ou le fait de ne pas donner suite à deux rappels postaux est considéré comme une démission.

Conférence.

M. J. de Beaumont. — *La notion d'espèce et la systématique.*

Notices nécrologiques.

Auguste Barbey.

A. Barbey fut président de notre Société en 1926. Né le 11 mars 1872, il avait fait ses études d'expert-forestier en Allemagne et en Suisse. Domicilié à Montcherand sur Orbe, il y remplissait les fonctions de gérant des forêts de la commune d'Orbe, et avait acquis rapidement une belle réputation en matière forestière. La Société vaudoise des forestiers le comptait au nombre de ses présidents.

Attiré de bonne heure par l'entomologie et plus particulièrement l'entomologie forestière, il a fait dans ce domaine une remarquable carrière scientifique. Son premier travail important fut sa thèse, présentée en 1901, sur « Les Scolytides de l'Europe centrale ». De très nombreuses notes parues dans divers périodiques témoignent

de son ardeur à la recherche, qui le conduisit à effectuer plusieurs voyages d'études dans le Midi de la France, les Balkans, le Maroc. Parmi ses ouvrages les plus importants, il faut citer son « Traité d'Entomologie forestière », devenu classique et plus récemment « La vie cachée des insectes ravageurs ».

Avec une grande patience, des soins minutieux et un bel éclectisme, il avait constitué une importante collection des insectes nuisibles et des exemples de leurs dégâts, qu'il remit généreusement il y a quelques années au Musée zoologique de Lausanne où elle fait à la fois l'admiration des connaisseurs et des profanes.

Ses remarquables contributions à la science lui valurent les titres de Docteur *honoris causa* de l'Ecole polytechnique fédérale, de Lauréat de l'Institut de France et de membre correspondant de la Société nationale française d'agriculture.

Homme de caractère et de cœur, il se dévoua pendant de longues années au bien de sa région, présidant entre autres pendant une trentaine d'années le comité de l'Hôpital d'Orbe. Décédé le 27 août 1948, il avait été gravement atteint dans sa santé en 1942. Avant cette date, et bien qu'éloigné de Lausanne, on le rencontrait fréquemment à nos séances et nombreux parmi nous sont ceux qui lui gardent un souvenir ému.

Théodore Biéler.

Fils de Samuel Biéler, vétérinaire et directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture du Champ de l'Air à Lausanne, frère du peintre Ernest Biéler, Théodore Biéler fit ses études à Lausanne, où il obtint une licence en sciences, puis à l'Ecole polytechnique de Zurich. Il fut d'abord assistant de minéralogie à l'Université de Lausanne, puis, jusqu'en 1909, assistant à l'Etablissement fédéral de chimie agricole de Lausanne. C'est alors que, spécialisé dans l'étude des terrains superficiels, il publia dans notre *Bulletin* des notes traitant des sols de la région lausannoise et des formations quaternaires vaudoises.

En 1910, ses connaissances pédologiques le firent nommer assistant et rédacteur à l'Institut international d'agriculture à Rome. Il y fit un travail considérable et y fut l'organisateur de plusieurs congrès internationaux. En reconnaissance, le gouvernement italien l'avait promu au titre de Commandeur de la Couronne d'Italie.

Rentré au pays en 1939, il se fixa à Chexbres jusqu'en 1947, puis à Lausanne, où il est décédé le 8 novembre 1948, à l'âge de quatre-vingts ans.

André Delebecque.

Né en 1861 à Paris, André Delebecque fut un brillant élève de Polytechnique dont il fut major de promotion à vingt ans. Il opta pour les Ponts et Chaussées, et fut nommé ingénieur à Thonon en 1887. C'est là qu'il s'orienta vers l'étude hydrographique des lacs français qui fut la grande œuvre de sa vie. Après les lacs d'Annecy et du Bourget, le Léman retint son attention. Il dressa la carte de sa partie française sur ordre du Ministère des Travaux publics. Le *Bulletin* de notre Société, entre autres revues, publia une partie de

ses recherches, mais leur somme fut consignée dans son grand ouvrage « Les lacs français », paru en 1897.

Après s'être établi à Genève, il quitta cette ville en 1912 pour Paris. Ce changement de domicile marqua la fin de ses recherches scientifiques. Mais très attaché à Genève, il y revint en 1936 et y finit sa vie en 1947. Il était membre à vie de notre Société.

François Machon.

Médecin, passionné d'histoire naturelle, F. Machon fut président de notre Société en 1909 et, l'année suivante, président de la Société vaudoise de Médecine. Ces deux titres montrent en quelle estime ses compatriotes tenaient ce médecin doublé d'un naturaliste, dont la carrière s'écoula en grande partie hors du pays.

Né en 1862 à Neuchâtel, d'une famille très liée avec le géologue Desor, il fut en contact étroit avec ce savant qui forma son goût pour les sciences. Jeune collégien, il explorait la célèbre grotte de Cotencher, travaillait au Musée et accompagnait sur le terrain le géologue Auguste Jaccard. A dix-sept ans déjà il publiait un premier travail sur le Loess de la vallée du Rhin. Au cours de ses études de médecine, terminées à Genève en 1887, il se lia avec Carl Vogt, dont les cours de sciences naturelles l'enthousiasmèrent.

Des circonstances de famille l'obligèrent, abandonnant son projet de devenir oculiste, à s'engager comme médecin dans la marine. Attiré par l'Argentine, il passa ses examens en espagnol, puis s'établit à Rosario, seconde ville du pays, où sa réputation vite établie lui vaut le titre de médecin des hôpitaux.

C'est de là qu'il réalisa en 1891, en compagnie du botaniste argovien Emile Hassler, une expédition difficile aux cataractes de l'Iguassu. En 1892, chargé d'une mission de recherche de terres colonisables en Patagonie avec son compatriote le géologue Santiago Roth, il ramène d'importantes collections ethnographiques remises plus tard au Musée de Neuchâtel. Ces expéditions lui valurent des titres honorifiques de plusieurs sociétés de géographie.

Rentré en Europe en 1901, il effectue d'abord un stage à l'Institut Pasteur à Paris, puis ouvre un cabinet de consultation à Lausanne en 1903, en se spécialisant dans les maladies nerveuses. Il collabore alors à la fondation des asiles de Lavigny et en assume à titre gracieux le service médical pendant vingt ans; il participe à la vie des sociétés scientifiques, en particulier de la nôtre.

De nouveaux voyages en Argentine, où il retourne en 1925 et de 1931 à 1933, il rapporte des observations publiées en Suisse sur les mœurs en Patagonie, la faune, la flore, la culture du maté et le venin des serpents. Ses connaissances en hygiène tropicale lui valurent de donner des cours aux missionnaires formés à l'Université de Fribourg.

Son activité philanthropique fut grande. Il avait été membre du comité d'hospitalisation des enfants belges en 1914-18. Il était fervent champion de l'antialcoolisme et des droits politiques de la femme.

Retiré à Pully depuis une quinzaine d'années, il y mourut au début de 1948 à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Ernest Wilczek.

Le 30 septembre 1948, âgé de quatre-vingt-deux ans, s'est éteint à Lausanne le professeur E. Wilczek, membre émérite et ancien président de notre Société. C'est dire la place qu'il avait tenue parmi nous et les regrets que nous laisse son départ.

Né le 22 février 1867, à Laupen, il fut élève du collège St-Michel à Fribourg et étudia la pharmacie à l'Ecole polytechnique de Zurich. C'est là qu'assistant du professeur C. Schröter il s'enthousiasma pour la botanique et obtint son doctorat le 22 février 1892.

Quelques semaines après, il remplaçait à Lausanne le professeur B. Schnetzler et donnait à titre de privat-docent le cours de botanique. En automne, il devenait professeur extraordinaire d'anatomie végétale et de botanique systématique et conservateur du Musée botanique cantonal. Cinq ans plus tard, il reprenait en outre de L. Bourget l'enseignement de la pharmacognosie. Promu professeur ordinaire en 1902, nommé directeur de l'Ecole de pharmacie en 1910, il prit sa retraite le 31 décembre 1933, laissant un souvenir durable à de nombreuses générations d'étudiants en sciences, en pharmacie et en médecine auxquels il savait au cours d'excursions botaniques communiquer son entrain, sa bonne humeur et son goût pour les plantes.

Ses herborisations l'avaient entraîné très loin, hors des cantons de Vaud et du Valais qu'il connaissait admirablement, dans la vallée d'Aoste, les Alpes françaises et bergamasques, en Corse, au Maroc et en Argentine. Il aimait à collaborer avec d'autres chercheurs auxquels il faisait largement part de ses découvertes et c'est pourquoi ses propres publications ne sont pas nombreuses. On lui doit la traduction française de la *Flora der Schweiz*, de Schinz et Keller, à laquelle il apporta de judicieuses modifications, et des contributions à la Pharmacopée helvétique. Mais sa grande œuvre fut son herbier, fruit de ses recherches et de ses échanges, la mise en valeur des collections du Musée botanique, la création du jardin pharmaceutique de la Cité, à Lausanne et du jardin botanique alpin de Pont-de-Nant. Dans le désir d'aider au développement de ces institutions après sa mort, il créa par ses dernières dispositions un fonds destiné au Musée et au Laboratoire de botanique, s'associant au geste de sa compagne qu'il avait eu la douleur de perdre en 1936, et qui avait légué un fonds Evelyne Wilczek-Hut en faveur des mêmes institutions botaniques vaudoises.

Son amour des plantes et de son pays fit de lui un des plus ardents protagonistes de la protection de la nature qu'il défendit en de nombreuses conférences, et il fut vice-président de la Commission scientifique du Parc national. Dans le même ordre d'idées, on lui doit l'introduction des bouquetins à Bretaye, l'achat de la tourbière de La Vraonne par la Ligue suisse, et de celle des Tenasses par l'Université de Lausanne.